

« La face cachée des médicaments »

Une odyssée hallucinante dans les coulisses du système de santé

Dès la préface, le ton est donné : il n'y aura ici nulle concession à la langue de bois ordinairement pratiquée et convenue dès qu'il s'agit de sujets sensibles. Dans un livre choc, clair, précis et sans complaisance, le Dr Nicole Delépine nous plonge dans l'univers impitoyable de pratiques médicales douteuses et de politiques de santé à la botte de l'industrie pharmaceutique. Dans ce « Dallas » où les médecins sont pris en otage et où les grands perdants sont les patients, la réalité dépasse la plus mauvaise fiction... Cartographie d'un monde glauque.

« Stupeur et tremblements »

Passionnante et instructive, la lecture de cet ouvrage n'a rien d'une croisière touristique ! Soyons honnêtes : si les scandales comme celui du Mediator parviennent à nos oreilles, ils n'en perturbent pas pour autant notre sommeil... Serions-nous à ce point anesthésiés, indifférents ou habilement désinformés ? Privilégiant la dernière hypothèse, Nicole Delépine manie avec force l'art de nous tirer d'une léthargie ambiante mortifère.

Inutile de le nier : la prise de conscience est rude et le réveil sévère pour les profanes en matière médicale tant le constat global a quelque chose de terrifiant... Mais, avec justesse, l'auteur échappe au discours simplement accusateur et à la stratégie du bouc émissaire. Plutôt que de désigner un coupable qui porterait seul la responsabilité d'un désastre annoncé, elle souligne une chaîne de dysfonctionnements. La « machine santé » se grippe parce que tous les rouages du système sont déficients...

« Toute catastrophe sanitaire suppose toujours une succession d'erreurs ou de fraudes sur plusieurs maillons du système »

Résumons. Les établissements de santé sont des lieux de pouvoir où le respect de la hiérarchie compte plus que les compétences et les résultats obtenus. Les administrations sont l'enjeu de forces et d'intérêts autres que le bien-être et la santé des citoyens (volonté de puissance, désir de notabilité, argent, etc.).

Les lobbies pharmaceutiques pèsent de tout leur poids économique sur les décisions des politiques et contrôlent en sous-main les institutions garantes de la santé publique. Les choix stratégiques sont minés par les conflits d'intérêts, la corruption des dirigeants administratifs et des leaders d'opinion. Quel que soit le pays, le domaine de la santé semble soumis aux grandes orientations internationales.

Les firmes pharmaceutiques orientent les recherches fondamentales en finançant les grands laboratoires ; les chercheurs qui ne se soumettent pas aux diktats voient leurs budgets asphyxiés ou se retrouvent au chômage. Les études démontrant les risques accrus de certains médicaments sont falsifiées et les publications défavorables à certains produits pécuniairement très rentables mais à la dangerosité avérée sont « oubliées », enterrées et mystérieusement passées sous silence par les médias...

Mal informés ou « achetés » par les laboratoires (cadeaux personnels, congrès tous frais payés, etc.) les médecins sont les complices souvent involontaires de cette dérive, par le fait même de privilégier des traitements « en vogue » dont la relative innocuité n'a pas été prouvée et en prescrivant des médicaments dont les notices ont été expurgées des effets secondaires alarmants...

Tout au bout de cette chaîne du pire, manipulés par des campagnes publicitaires mensongères

habilement orchestrées, les patients réclament la pilule miracle dont ils ont entendu vanter les supposés bienfaits dans telle ou telle émission TV.

Derrière les discours et les déclarations d'intention, la réalité du terrain : la politique de l'extinction

Qu'éclate un nouveau scandale, les responsables politiques s'étonnent, les médias montent au créneau, tout le monde s'insurge. « Des mesures drastiques seront prises, de sérieuses réformes seront entreprises », assure t-on en haut lieu, car « cela ne doit pas se reproduire... ». De commissions d'enquêtes bidonnées aux rapports d'expertises qui en rejoindront d'autres dans d'obscures armoires, la comédie de l'hypocrisie peut commencer. Pardon... Perdur.

Pendant ce temps, des chercheurs tentent désespérément de percer le mur du silence, des praticiens résistent en refusant que leurs patients servent de cobayes à des traitements expérimentaux. Pendant que ce temps, des malades ne reçoivent pas les soins appropriés ni le traitement individualisé dont ils pourraient bénéficier. Des patients meurent pour n'avoir pas eu la liberté de choix ; d'autres finissent à la morgue simplement pour avoir fait confiance à un système de soins qu'ils croyaient infaillible... Sans contrôle ni garde-fous, obsédée par le profit, l'industrie pharmaceutique est devenue une machine à tuer.

C'est avec ce paysage plutôt sinistre en fond d'écran, que le Dr Delépine exerce depuis trois décennies, en tentant de « préserver l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de sa mission » selon les termes du nouveau Serment d'Hippocrate [1].

Après avoir été régulièrement harcelé par les enquêtes à répétition de l'IGAS [2], le département d'oncologie pédiatrique qu'elle dirige à l'hôpital de Garches a fait l'objet d'une lamination progressive : mutations de son personnel soignant et aide-soignant, remise en cause du nombre de lits, dissimulation de l'existence-même du service afin d'éviter que des patients demandent à y être soignés ! Le service d'oncologie est à présent entré dans la phase de la « mort lente » : bientôt à la retraite, l'administration a jusqu'ici refusé le remplacement du poste qu'elle occupe. Un moyen efficace de mettre un terme définitif aux pratiques de soins personnalisés auxquelles cette femme de conviction aura consacré sa carrière.

Le Distilbène : un « génocide par mère interposée »

Si le lecteur admet sans peine qu'aucun médicament soit sans danger, il est en revanche effaré de découvrir la chronique des médicaments tueurs dont chaque nouveau scandale aura laissé « *sur le pavé quelques milliers de victimes de la science, ou plutôt du profit* ».

Dans la saga du Distilbène, des millions de femmes à travers le monde ont consciencieusement avalé leurs petites pilules qui, depuis le début de la commercialisation en 1948, engendrent toujours de terribles conséquences aujourd'hui sur la troisième génération : cancers du vagin et du col de l'utérus dès l'adolescence, cancer du sein, filles nées sans vagin ou sans utérus - ou avec ces organes en double, fausses couches à répétition... Quel est le pire ? Qu'il aura fallu Internet 50 ans plus tard pour briser le complot du silence et qu'enfin les victimes puissent faire entendre leur souffrance ou, qu'à ce jour, le Distilbène soit encore commercialisé en France dans le cancer de la prostate ? Cet œstrogène de synthèse – le DES, poursuit son parcours auréolé d'effets secondaires hallucinants : infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, embolie pulmonaire, diabète, atrophie testiculaire, impuissance et autres joyeusetés...

Le Mediator : un jeune scandale âgé de 33 ans !

Fabriqué par un laboratoire du groupe Servier et mis sur le marché français en 1963, le Pondéral (fenfluramine), premier coupe-faim incriminé dans la genèse d'hypertension artérielle pulmonaire, ne sera retiré du marché qu'en 1997.

Apparue en 1985, l'Isoméride (dexfenfluramine) connaît un franc succès auprès des personnes souffrant d'obésité et de celles voulant se débarrasser de quelques kilos superflus ; ce coupe-faim sera retiré de la vente en 1997 après la « découverte » de complications pulmonaires et d'anomalies des valvules cardiaques mises en évidence par l'administration sanitaire britannique dès 1992.

Ces médicaments retirés du marché, il était légitime de croire que leur parcours semé de victimes s'arrêterait là. Mais, nous apprend le Dr Delépine, « *c'était sans compter sur les molécules parentes curieusement non interdites* ». Ils ressuscitèrent par le principe actif appelé benfluorex. Pondéral et Isoméride étaient morts : vive le Mediator !

Ainsi, grâce au silence des autorités et à la complicité des Commissions de pharmacovigilance, malgré les études sérieuses et les alertes, le Mediator de Servier prit tranquillement le relais et poursuivit dans l'ombre son chemin jusqu'en 2009...

Intimidation, profits et complicité institutionnelle

Utilisé dans plus de 80 pays avec un palmarès de 160 000 victimes de crises cardiaques et attaques cérébrales, 40 000 morts aux États-Unis et 60 000 au moins dans le monde en 2011, des plaintes en justice et des procès à la pelle, voici l'impressionnant CV du Vioxx (anti-inflammatoire). L'exemple même du succès financier mondial basé sur les médicaments blockbusters [3]. Une campagne publicitaire au lance-flammes, précédée de fuites organisées auprès de la presse grand public après une AMM obtenue de la FDA le 20 mai 1999, en 6 mois [4] ! Les témoignages recueillis par la commission sénatoriale d'enquête étasunienne a permis de mettre en évidence que les dirigeants du groupe pharmaceutique Merck avaient dissimulé des accidents cardiovasculaires, détruit des preuves informatiques, effacé des résultats compromettants et tenté d'empêcher la publication d'études faisant état de complications.

Le *New England Journal of Medicine*, célèbre revue médicale de référence, précise que Merck a intimidé – voire menacé – des médecins et des chercheurs qui posaient des questions sur les risques du Vioxx.

Au final, le laboratoire aura réglé plus de 95 % des plaintes déposées contre lui par un accord amiable – par lequel il ne reconnaît en rien sa responsabilité – et monnayé le silence des victimes à hauteur de 4,85 milliards de dollars. Des méthodes dont les firmes pharmaceutiques semblent coutumières.

Dans ce dossier, la collusion de la FDA avec le laboratoire est avérée. Durant trois ans, l'agence refusa de communiquer le dossier Vioxx, auquel elle avait accordé sa mise sur marché en un temps record, jusqu'à ce qu'elle y soit contrainte par la justice...

Une pharmacovigilance inopérante

En dépit des promesses et des recommandations, de procès en scandales médiatiques, le futur qui se profile à l'horizon n'est guère plus optimiste... Il y a une dizaine d'année, apparaissent en cancérologie de nouveaux traitements issus des biotechnologies : l'utilisation d'anticorps monoclonaux [5]. Une technique qui suscita beaucoup d'espoirs – souvent déçus depuis –

actuellement employée dans le cancer du sein, les lymphomes, la maladie de Crohn, la sclérose en plaques et pour des affections aussi bénignes que le psoriasis.

De graves effets, aux dommages irréparables, apparaissent dans le sillage de ces nouveaux traitements soupçonnés d'être à l'origine de leuco-encéphalopathie multifocale progressive – atteinte de la substance blanche avec destruction rapide du cerveau. L'utilisation d'anticorps monoclonaux – notamment chez les nouveau-nés et les jeunes enfants – dans des indications non cancéreuses et pour des maladies curables est très inquiétante. Particulièrement sur des cerveaux fragiles et en pleine croissance.

Les précédentes catastrophes sanitaires n'ont pas ébranlé la marche forcée des firmes pharmaceutiques ni donné plus d'éthique à leurs pratiques : en mars 2011, le congrès sur les anticorps monoclonaux présentait 700 nouvelles molécules, bien qu'il soit impossible de les tester sérieusement. Il semblerait qu'étant soigneusement tenus dans l'ignorance des risques encourus, les patients soient en réalité devenus des cobayes humains involontaires... Les médecins et les chercheurs qui osent briser la loi du silence en parlant des drames secondaires aux médicaments sont violemment critiqués et systématiquement contredits. Ainsi le député européen et professeur de médecine Philippe Juvin [6] lorsqu'il dénonce les accidents thérapeutiques.

Les vaccins ou le marché des dupes

Les responsables de l'industrie pharmaceutique ont concrétisé leur plus grand fantasme : traiter l'ensemble d'une population grâce aux vaccinations préventives. Le Grand Marché de la Peur, savamment orchestré puis relayé et amplifié par les médias... Avec l'affaire de la grippe H1N1, leurs résultats financiers autorisent les réjouissances : les vaccins antigrippaux représentent 25 % du marché des vaccins, évalué à 14 milliards de dollars en 2008. Pourtant, rappelle le Dr Delépine, « *les vaccinations représentent un risque comme tout traitement* ». Aucune controverse n'est tolérée dans ce domaine qui, à l'instar de la recherche médicale, constitue un tabou, une sorte de totem sacré, indéracinable des croyances collectives ... « *Vouloir en évaluer le bénéfice et le risque, c'est s'exposer à passer pour un anti-scientifique attardé, ou le membre d'une secte* ». Accusations et anathème furent d'ailleurs le lot du journaliste Éric Giacometti pour son livre-enquête sur le vaccin contre l'hépatite B. Malgré démentis et les campagnes mensongères, des études sérieuses, des procès, des témoignages poignants et d'autres ouvrages de référence sur la question sont venus étoffer le dossier brûlant des vaccins [7].

C'est en jouant sur le spectre de la mort, inscrit dans la mémoire collective marquée par les 50 millions de décès consécutifs à la pandémie de grippe espagnole, que les laboratoires tentèrent un coup de poker nommé H5N1. Afin de crédibiliser un scénario de pandémie, ils propulsèrent à l'avant-scène des experts chargés d'ameuter parlements et pouvoirs publics. Avec la complicité – volontaire et involontaire – des institutions et des médias, le grand drame mondial pouvait se jouer en toute impunité et les bénéficiaires s'engranger... Le bouclier de cette nouvelle peste s'appelait Tamiflu, un produit dont l'efficacité et l'innocuité auraient été démontrées par des études menées par Roche – le laboratoire fabriquant – sans supervision ni aucune authentification par une autorité indépendante ! « *Les gouvernements mondiaux ont dépensé des milliards pour un médicament que la communauté scientifique est aujourd'hui incapable d'évaluer* » déclara le Dr Fiona Godlee, rédactrice en chef du *British Medical Journal*, scandalisée.

Le 4 juin 2010, le Conseil de l'Europe publiait un rapport accusant l'OMS et les gouvernements européens d'avoir manipulé l'opinion public, les politiques et les médias au sujet de la grippe A (H1N1) et des vaccins, contribuant ainsi à enrichir les laboratoires Roche, Novartis et leurs actionnaires. Au final, la psychose de la pandémie aura fait la fortune des deux laboratoires bâlois. Novartis a empoché une recette d'un milliard de dollars pour son vaccin ; Roche remporte l'oscar

de l'escroquerie avec 2,14 milliards d'euros... Vive le Tamiflu !

Psychotropes et antidépresseurs, les nouvelles béquilles chimiques

300% de 1975 à 1984, c'est l'augmentation des prescriptions de la « pharmacopée du bonheur sur ordonnance ». Chaque jour arrive sur le marché des anxiolytiques une nouvelle pilule miracle. Avec 6 millions de personnes sous antidépresseurs, la France occupe la troisième place du tiercé européen. Le lecteur découvre qu'on y prescrit du Prozac à des enfants de plus de huit ans, traités pour des problèmes de boulimie ou de dépression : la notice omet d'indiquer le risque de pulsions suicidaires... Il a été scientifiquement établi que la fluoxétine (commercialisée sous le nom de Prozac) entraîne chez certains sujets des effets similaires à ceux de la cocaïne sur la sérotonine du cerveau, avec un profil proche des amphétamines, expliquant des montées d'agressivité envers soi-même et les autres.

Alors qu'environ 13% des adolescents français feraient usage de psychotropes sans ordonnance, la polémique fait rage aux Etats-Unis sur le lien de cause à effet entre l'absorption de médicaments et les violences survenues dans certains établissements. Nombre de psychiatres sont convaincus que la consommation de calmants et d'antidépresseurs – ou leur arrêt brutal, aurait une responsabilité dans les tueries scolaires, tristement inaugurées à Colombine [9]. De même génération que le Prozac, le Zoloft a été mis en cause dans le drame de Pouzauges, petite commune de Vendée où un médecin s'est suicidé après avoir tué femme et enfants [10].

Terre, planète sous ordonnance : le jackpot du biomédical

Les parents épuisés d'un bambin singulièrement remuant et perturbateur en classe ont toutes les chances de se voir diriger vers un psychiatre spécialiste de l'hyperactivité. Mais voilà : sport, parties de foot avec les copains et grandes marches en forêt le week-end ont été remplacés par le désordre de déficit d'attention, le nouveau syndrome d'hyperactivité, les calmants et la Ritaline ! Face à des parents stressés ou démissionnaires, l'enfant n'est plus en droit de manifester la moindre opposition sans qu'un psychiatre affirme qu'il souffre d'un « trouble oppositionnel avec provocation ». Notre planète serait-elle devenue un gigantesque asile d'aliénés où les Terriens finiront tous sous camisole chimique ? Est-ce le but à peine voilé des laboratoires qui brandissent la Sainte Bible des maladies mentales en empochant des milliards de bénéfices ?... Dans le DSM-IV [11], le moindre mouvement d'humeur peut être catalogué comme pathologique. En 2011, il aura fallu la mobilisation du collectif « *Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans* » pour contrer la tentative de l'Inserm d'imposer un dépistage systématique des troubles comportementaux des jeunes enfants dès la maternelle, avec suivi médicamenteux afin de « résoudre le problème social de la délinquance », et une pétition en ligne sur Internet pour faire échouer le projet de dépistage du syndrome d'hyperactivité dès l'âge de 36 mois ! Comme le souligne Nicole Delépine, le fascisme ordinaire n'est pas loin...

Publié en 1952, le premier DSM diagnostiquait 60 pathologies réparties en deux grandes familles, les psychoses et les névroses, « formes d'exagération d'un état normal » dont l'origine relève d'un conflit intrapsychique. L'ouvrage insistait sur la dynamique, le sens et l'intensité des troubles. En 1994, la quatrième édition reconnaît 410 troubles psychiatriques. Certaines fiches diagnostiques décrivent des pathologies psychiques ne reposant sur aucune preuve médicale et dont l'existence est votée à main levée lors de réunions professionnelles dites de « consensus ».

La rupture avec l'étiologie des troubles psychiatriques date du DSM-III, ouvrage purement empirique, reposant uniquement sur un modèle biomédical détaché des théories psychanalytiques.

L'industrie pharmaceutique avait gagné... Le système de classification du manuel opérait un glissement en ramenant les pathologies psychiatriques à des pathologies somatiques. La statistique devenue parole d'Évangile, psychiatres et psychologues cliniciens n'avaient plus voix au chapitre.

Un voyage difficile mais salvateur

« La face cachée des médicaments » n'a rien d'une promenade de santé... L'ouvrage est plus que cela. Comme tous ceux avant lui qui ont porté un message à contre-sens de la pensée unique, il ouvre une brèche dans les consciences. S'il est vrai que rien ne puisse davantage libérer qu'un langage de vérité, le Dr Delépine aura atteint son objectif : secouer l'inertie du milieu médical et sortir les pouvoirs publics de l'aveuglement volontaire.

Mais ne nous y trompons pas. L'écrit n'est pas qu'une longue liste de catastrophes et de dysfonctionnements. Ce livre dérangeant est avant tout le témoignage d'un médecin dont le plus grand combat aura été de vouloir remettre le patient à sa vraie place. Celle d'où il n'aurait jamais dû être expulsé, exactement là d'où il puisse légitimement exercer sa liberté de choisir et de rester maître de son corps.

Frédérique Ahond – Dixit ! Le Blog

1- Bulletin de l'Ordre des Médecins - Avril 1996, n°4

Serment d'Hippocrate, réactualisé par le professeur Bernard Hoerni [Chaque faculté de Médecine possède en fait sa propre version qui comporte des variations minimales avec celle-ci]

« Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité.

Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.

Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.

Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera.

Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés.

Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.

Je ferai tout pour soulager les souffrances.

Je ne prolongerai pas abusivement les agonies.

Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission.

Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences.

Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque ».

2- Inspection Générale des Affaires Sociales

3- Produit stratégique. Loin de sa signification originelle servant à décrire une bombe de fort tonnage, le terme est

utilisé pour désigner un produit phare générant un très important chiffre d'affaires et de nombreux profits.

4- AMM : Autorisation de Mise sur le Marché, généralement obtenue entre 15 et 18 mois. FDA : Food and Drug Administration, Agence Fédérale américaine des produits alimentaires et médicamenteux.

5- En 1975, Georges Köhler et César Milstein mirent au point une technique pour fabriquer des anticorps toujours identiques provenant d'une seule cellule et qui se dirigeaient systématiquement vers la cible désignée. Chaque anticorps étant spécifique d'une molécule, la possibilité d'en décliner la fabrication pour traiter chaque maladie – dont la molécule malade aurait été découverte – est infinie.

6- « Au moins 10 000 personnes meurent chaque année à l'hôpital du fait de l'exercice de la médecine » a estimé Philippe Juvin, également chef des urgences de l'hôpital Beaujon, ces décès étant en grande partie « évitables » (JDD, 14 janvier 2009).

7- « La santé publique en otage, l'affaire du vaccin hépatite B » - Albin Michel, 2001

8- « Le dossier noir du vaccin contre l'hépatite B, mensonge d'État » - Lucienne Foucras – Editions du Rocher, 2004 ; Sylvie Simon : « Les Dix Plus Gros Mensonges sur les vaccins » - Dangles, 2005 et « Ce qu'on nous cache sur les vaccins » - Delville, 2006

9- Le 20 avril 1999, deux étudiants ont tué 13 personnes et blessé 24 autres, au lycée de Columbine (comté de Jefferson, État du Colorado, aux États-Unis). Eric Harris et Dylan Klebold avaient été condamnés à suivre des soins psychiatriques après avoir été arrêtés pour vol, le 30 janvier 1998. Souffrant de dépression et de pensées suicidaires, Harris fut mis sous Zoloft puis sous Luvox.

Peter Breggin et d'autres psychiatres soutiennent que ces médicaments, appelés « inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine », affectent le comportement et ont sans doute contribué à la mise en place du drame.

10- Emmanuel Bécaud, 34 ans, médecin de province sans histoire mais surmené était sous sertraline (Zoloft). Les enquêteurs ont soupçonné cet antidépresseur d'avoir été l'étincelle ayant mis le feu aux poudres et déclenché le massacre. Guy Hugnet, ancien cadre de l'industrie pharmaceutique et auteur du livre « Antidépresseurs : mensonges sur ordonnance », a évoqué un phénomène appelé l'akathisie : agitations sévères qui amènent à « perdre les pédales ». L'hypothèse selon laquelle ce type de médicament (Zoloft, Deroxat, Seropram, Prozac...) peut provoquer un coup de folie a déjà été prise très au sérieux dans plusieurs affaires criminelles survenues dans d'autres pays (États-Unis, Australie...).

11- DSM : Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders ou, en français, « Manuel diagnostique et statistique des maladies mentales ».

Nicole Delépine

Fille de l'un des fondateurs de la Sécurité sociale, Nicole Delépine, médecin cancérologue et chercheur, est responsable de l'unité d'oncologie pédiatrique de l'hôpital Raymond Poincaré à Garches (APHP). Thérapeute engagée, elle défend en cancérologie pédiatrique une médecine de pointe, humaine, et individualisée.

Ouvrages

« La face cachée des médicaments »

Éditions Michalon - 2011

« Ma liberté de soigner »

Pour la médecine, contre la pensée unique

Éditions Michalon - 2006

« Neuf petits lits au fond du couloir »

Le combat d'un médecin hospitalier

Éditions Michalon - 2000